

# Dernière Heure

## LE CONFLIT LA NEIGE ORIENTAL ET LE FROID

Dans une note à la Russie, la Serbie affirme son désir de la paix. — Réponse de la Russie.

St-Petersbourg, 28 février. — Le nouveau cabinet serbe, formé sous la présidence de M. Novakovich, a fait parvenir au gouvernement russe une communication dans laquelle il affirme son sincère amour de la paix, l'absence chez ses membres de toute intention agressive et sa ferme résolution de s'abstenir de tout acte de provocation et de laisser aux grandes puissances le soin de discuter les droits et les intérêts serbes mis en cause par le conflit actuel.

En réponse à cette communication, le gouvernement russe, chargé le ministre de Russie à Belgrade de donner au gouvernement serbe le conseil moral de maintenir sa résolution d'observer une attitude pacifique.

Le cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle.

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

« Le Cabinet de St-Petersbourg est convaincu que une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie, dans la situation politique actuelle. »

« Le Cabinet sait de plus, ajoute le ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne renferme ni sympathie, ni appui ; que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans le système des revendications, qui peuvent provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie. »

Vu l'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui a conseillé de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances.

Paris, 28 février. — Paris s'est réveillé ce matin enseveli sous la neige. Mais partout où la circulation était un peu active la couche de neige a été bientôt transformée en boue sous les pas des passants. Un proverbe meridional n'assure-t-il pas que « la neige de février tient comme l'eau dans un panier » ?

Les dépêches de province et de l'étranger signalent une recrudescence du froid et même des accidents.

Toute la vallée de Cannes et d'Antibes est recouverte d'une couche de neige d'une épaisseur de 15 centimètres.

A Nancy le froid fait de nombreuses victimes. Albert Delahaye, homme d'équipe à la gare de Vandeléville, a été frappé de contusion mortelle dans son jardin; François Rougeot, de Morney, a été frappé également près d'Arnaville et est mort.

Deux dames de Montbéliard, venant de la direction d'Espinal, ont été trouvées à la gare de Nancy dans un état alarmant; elles ont été conduites à l'hôpital.

A VENISE  
Venise, 28 février. — La neige est tombée en grande abondance dans les provinces de Cadore et de Venise. Dans certaines endroits elle a atteint une hauteur de 72 centimètres.

Venise a été spécialement ravagée par un terrible rafale des passants en grand nombre ont été jetés par terre. Il y a eu deux morts; plusieurs blessés ont été transportés à l'hôpital. La circulation dans le « Canal Grande » est complètement suspendue.

DECLARATIONS DE BOUGHARD  
Saint-Etienne, 28 février. — Les mineurs de la Loire, et particulièrement ceux, en majorité, qui adhèrent à la Fédération régionale des Mineurs dirigée par Boughard, se réjouissent de l'élection d'un réformiste au secrétariat général de la C. G. T.

M. Boughard, interviewé à ce sujet, n'a pas caché sa satisfaction, et s'est notamment exprimé en ces termes : « L'élection des citoyens Niel et Thil au secrétariat de la C. G. T. marque la fin de la démagogie, de la surenchère et de la violence. »

« Les marxistes aussi l'avènement de la saine raison, de la logique et du bon sens. C'est le triomphe du syndicalisme sur l'anarchie, de l'action méthodique et raisonnée sur les soubresauts du sabotage. »

« Au Congrès de Marseille, les révolutionnaires affirmèrent hautement et avec orgueil que les idées réformistes n'avaient aucun progrès. Les mineurs ne comprennent pas que les réformistes gardaient le silence pour sauver les emprisonnés de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, mais qu'ils ne manqueraient pas de donner la réplique dès que les pouvoirs publics feraient sans aggraver le sort des prisonniers. »

« Six mois se sont écoulés et les réformistes, en prenant possession du secrétariat, ont démontré qu'ils étaient les plus forts, même sans la R. P. »

« Une ère nouvelle s'ouvre devant le prolétariat organisé. Désormais l'on fera un peu moins de politique et un peu plus d'action syndicale. »

« La Fédération des Mineurs a tout particulièrement lieu de se féliciter de ce résultat, qui consacre ses principes syndicalistes et sa tactique. »

Le général d'Amade  
chez le roi d'Espagne  
Séville, 28 février. — Le roi Alphonse XIII a reçu en audience le général d'Amade qui lui a été présenté par M. Revoil, ambassadeur de France en Espagne.

Le roi a ensuite invité le général d'Amade et M. Revoil à déjeuner.

Explosion d'un dépôt de poudre  
Un mort. — Plusieurs blessés.  
Rodez, 28 février. — Un dépôt de poudre de mine a fait explosion au débit de tabac de Mine Raynaud, à Saint-Geniez-Aveyron.

Le réformiste a été retiré des décombres grièvement blessé et un client, M. Alle, a été tué sur le coup. Les personnes qui se trouvaient au premier étage ont été projetées dans la rue grièvement atteintes. Des passants et les habitants des alentours d'un fait qui a été constaté par les agents de viabilité de police. Un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Arrestation d'une marquise  
Paris, 28 février. — Un incident s'est produit cet après-midi au moment de la sortie de la prison Saint-Lazare de quelques manifestants des cours Thalamas. La marquise de Vasselot cria à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Arrêtée, elle fut conduite au poste de police où un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Un mort. — Plusieurs blessés.  
Rodez, 28 février. — Un dépôt de poudre de mine a fait explosion au débit de tabac de Mine Raynaud, à Saint-Geniez-Aveyron.

Le réformiste a été retiré des décombres grièvement blessé et un client, M. Alle, a été tué sur le coup. Les personnes qui se trouvaient au premier étage ont été projetées dans la rue grièvement atteintes. Des passants et les habitants des alentours d'un fait qui a été constaté par les agents de viabilité de police. Un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Arrestation d'une marquise  
Paris, 28 février. — Un incident s'est produit cet après-midi au moment de la sortie de la prison Saint-Lazare de quelques manifestants des cours Thalamas. La marquise de Vasselot cria à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Arrêtée, elle fut conduite au poste de police où un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Un mort. — Plusieurs blessés.  
Rodez, 28 février. — Un dépôt de poudre de mine a fait explosion au débit de tabac de Mine Raynaud, à Saint-Geniez-Aveyron.

Le réformiste a été retiré des décombres grièvement blessé et un client, M. Alle, a été tué sur le coup. Les personnes qui se trouvaient au premier étage ont été projetées dans la rue grièvement atteintes. Des passants et les habitants des alentours d'un fait qui a été constaté par les agents de viabilité de police. Un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Arrestation d'une marquise  
Paris, 28 février. — Un incident s'est produit cet après-midi au moment de la sortie de la prison Saint-Lazare de quelques manifestants des cours Thalamas. La marquise de Vasselot cria à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Arrêtée, elle fut conduite au poste de police où un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Un mort. — Plusieurs blessés.  
Rodez, 28 février. — Un dépôt de poudre de mine a fait explosion au débit de tabac de Mine Raynaud, à Saint-Geniez-Aveyron.

Le réformiste a été retiré des décombres grièvement blessé et un client, M. Alle, a été tué sur le coup. Les personnes qui se trouvaient au premier étage ont été projetées dans la rue grièvement atteintes. Des passants et les habitants des alentours d'un fait qui a été constaté par les agents de viabilité de police. Un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Arrestation d'une marquise  
Paris, 28 février. — Un incident s'est produit cet après-midi au moment de la sortie de la prison Saint-Lazare de quelques manifestants des cours Thalamas. La marquise de Vasselot cria à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Arrêtée, elle fut conduite au poste de police où un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Un mort. — Plusieurs blessés.  
Rodez, 28 février. — Un dépôt de poudre de mine a fait explosion au débit de tabac de Mine Raynaud, à Saint-Geniez-Aveyron.

Le réformiste a été retiré des décombres grièvement blessé et un client, M. Alle, a été tué sur le coup. Les personnes qui se trouvaient au premier étage ont été projetées dans la rue grièvement atteintes. Des passants et les habitants des alentours d'un fait qui a été constaté par les agents de viabilité de police. Un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Arrestation d'une marquise  
Paris, 28 février. — Un incident s'est produit cet après-midi au moment de la sortie de la prison Saint-Lazare de quelques manifestants des cours Thalamas. La marquise de Vasselot cria à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Arrêtée, elle fut conduite au poste de police où un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Un mort. — Plusieurs blessés.  
Rodez, 28 février. — Un dépôt de poudre de mine a fait explosion au débit de tabac de Mine Raynaud, à Saint-Geniez-Aveyron.

Le réformiste a été retiré des décombres grièvement blessé et un client, M. Alle, a été tué sur le coup. Les personnes qui se trouvaient au premier étage ont été projetées dans la rue grièvement atteintes. Des passants et les habitants des alentours d'un fait qui a été constaté par les agents de viabilité de police. Un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Arrestation d'une marquise  
Paris, 28 février. — Un incident s'est produit cet après-midi au moment de la sortie de la prison Saint-Lazare de quelques manifestants des cours Thalamas. La marquise de Vasselot cria à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Arrêtée, elle fut conduite au poste de police où un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

Un mort. — Plusieurs blessés.  
Rodez, 28 février. — Un dépôt de poudre de mine a fait explosion au débit de tabac de Mine Raynaud, à Saint-Geniez-Aveyron.

Le réformiste a été retiré des décombres grièvement blessé et un client, M. Alle, a été tué sur le coup. Les personnes qui se trouvaient au premier étage ont été projetées dans la rue grièvement atteintes. Des passants et les habitants des alentours d'un fait qui a été constaté par les agents de viabilité de police. Un procès-verbal a été dressé à ce sujet.

En fin de réunion, l'ordre du jour suivant fut lu et adopté à l'unanimité : « Les citoyens de Dornignies et des environs, réunis le 28 février 1909, sous la présidence du citoyen Charles Goniaux, après avoir entendu les citoyens Emile Basty, député, président du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, et Charles Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord, affirmant à nouveau que l'arme syndicale maniée avec une méthode ferme et raisonnée, est celle que les travailleurs de toutes les corporations ne doivent pas négliger. Ils reconnaissent que l'union des travailleurs manuels et intellectuels est indispensable pour la défense du salaire quotidien et pour l'appropriation au profit de la collectivité nationale des moyens de production et d'échange. Ils remercient le citoyen Basty de ses précieux concours et se séparent au cri de : Vive l'union des travailleurs, vive le syndicat ! »

Nous publierons demain un compte rendu détaillé de la manifestation, l'heure tardive à laquelle s'est terminée cette dernière, nous ayant obligés à n'en donner aujourd'hui qu'un résumé succinct.

A BRUAY  
MORTUEL ACCIDENT DE MINE  
Au numéro 5, un ouvrier à la tête écrasée par une berline et meurt sur le coup.

La fosse numéro 5 vient de nouveau d'être le théâtre d'un accident mortel.

Louis Gloriant, âgé de 30 ans, était ramoneur dans une voie de fond. Samedi vers midi et demi, il chargeait son caniveau Canesse de surveiller la coupe pendant qu'il serait allé graisser un ventilateur. A cet effet il se dirigea vers un endroit tout proche où se trouvait placée une berline. A ce moment arrivait une berline poussée par un rouleur. Canesse cria à Gloriant de se garer, mais celui-ci qui avait plus qu'un geste à faire pour s'emparer de la berline se baissa vivement pour saisir l'objet, croyant pouvoir le faire avant l'arrivée de la berline sur le passage de laquelle il se trouvait justement.

Malheureusement à l'instant même où il se baissait pour prendre la berline, la berline arrivait et lui servit la tête contre un bois. Le malheureux eut le crâne fracturé et mourut sur le coup.

L'infortuné qui habitait Choques était marié, mais n'avait pas d'enfants.

On conçoit la douleur de sa pauvre veuve en apprenant l'affreux nouvelle.

A ROUBA X  
Audacieux vol de 6.000 Francs  
Un aide-comptable fait main basse sur plus de 6.000 francs et disparaît.

Samedi soir, vers quatre heures, le commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement était prévenu qu'un vol audacieux avait été commis chez M. Boulenger-Fraignac, au Nouveau-Roubaix.

Une enquête fut aussitôt ouverte, qui permit de constater des choses énormes et des détournements plus énormes encore.

Il y a chez M. Boulenger-Fraignac des comptes et des aides-comptables. Arthur Leroy est un de ces derniers.

Hier, profitant de l'absence de son chef hiérarchique, Arthur Leroy, qui est âgé de 47 ans, mais se trouve mécontent de jouer les tuteurs, ouvrit la caisse en la fracturant et enleva tout ce qu'elle contenait, c'est-à-dire dix mille quatre-vingt-dix-sept francs quarante-trois centimes.

Cela fait, il s'en alla se réclamer son compte, et partit en se saut ob.

M. Deltail a ouvert une enquête sur ce vol et est arrivé à savoir que Leroy avait pris un billet pour Paris.

Avant de partir de l'usine, il avait eu soin de prendre son pardessus en disant qu'il allait faire de la monnaie pour payer des traites que la banque pouvait apporter.

A noter qu'Arthur Leroy, qui est divorcé est remarqué depuis le 6 février dernier.

Il faisait état d'être établi que peu scrupuleux employé avait conservé des relations avec sa première épouse, dont il a une fille, aujourd'hui âgée de 20 ans, sur le point de se marier.

Quand l'emploi fut constaté, la police fut immédiatement prévenue, mais les poursuites, faites en toute hâte, notamment aux abords de la gare, n'aboutirent pas : le voleur était déjà loin.

On le recherche activement.

A ARRAS  
Coupée en deux par un train  
Une vieille femme voulant traverser un passage à niveau, est broyée par un rapide.

Un horrible accident est arrivé samedi soir à un passage à niveau situé entre Mirmonval et Arras.

Trompée par l'obscurité et sans doute un peu sourde, une pauvre vieille femme entendit pas venir un train qui arrivait à toute vitesse et fut littéralement coupée en deux.

Le cadavre horriblement mutilé de la victime qu'on a pu identifier jusqu'à présent.

Un horrible accident est arrivé samedi soir à un passage à niveau situé entre Mirmonval et Arras.

Trompée par l'obscurité et sans doute un peu sourde, une pauvre vieille femme entendit pas venir un train qui arrivait à toute vitesse et fut littéralement coupée en deux.

Le cadavre horriblement mutilé de la victime qu'on a pu identifier jusqu'à présent.

Un horrible accident est arrivé samedi soir à un passage à niveau situé entre Mirmonval et Arras.

Trompée par l'obscurité et sans doute un peu sourde, une pauvre vieille femme entendit pas venir un train qui arrivait à toute vitesse et fut littéralement coupée en deux.

Le cadavre horriblement mutilé de la victime qu'on a pu identifier jusqu'à présent.

Un horrible accident est arrivé samedi soir à un passage à niveau situé entre Mirmonval et Arras.

Trompée par l'obscurité et sans doute un peu sourde, une pauvre vieille femme entendit pas venir un train qui arrivait à toute vitesse et fut littéralement coupée en deux.

Le cadavre horriblement mutilé de la victime qu'on a pu identifier jusqu'à présent.

Un horrible accident est arrivé samedi soir à un passage à niveau situé entre Mirmonval et Arras.

Trompée par l'obscurité et sans doute un peu sourde, une pauvre vieille femme entendit pas venir un train qui arrivait à toute vitesse et fut littéralement coupée en deux.

Le cadavre horriblement mutilé de la victime qu'on a pu identifier jusqu'à présent.

Un horrible accident est arrivé samedi soir à un passage à niveau situé entre Mirmonval et Arras.

Trompée par l'obscurité et sans doute un peu sourde, une pauvre vieille femme entendit pas venir un train qui arrivait à toute vitesse et fut littéralement coupée en deux.

Le cadavre horriblement mutilé de la victime qu'on a pu identifier jusqu'à présent.

Un horrible accident est arrivé samedi soir à un passage à niveau situé entre Mirmonval et Arras.

Trompée par l'obscurité et sans doute un peu sourde, une pauvre vieille femme entendit pas venir un train qui arrivait à toute vitesse et fut littéralement coupée en deux.

des rats, fut troublé par l'intervention de M. Pommatov, commissaire de police.

Le magistrat ayant prévenu la veille le comité organisateur de l'interdiction de ce genre de combat entre animaux, vint verbaliser ; les organisateurs protestèrent en arguant de la publicité donnée depuis longtemps à l'annonce du spectacle que l'on interdirait au dernier moment.

Cet incident passa presque inaperçu du public qui par cinq fois jeta ses « hurrahs » au blaureau que cinq minutes se relayait toutes les cinq minutes, ne purent naître à mort.

En somme ce concours obtint un grand succès et les « ratiers » se séparèrent en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine. L'organisation fut parfaite et le public se retira enchanté.

C'est du moins l'impression que nous fut produite.

LE CONCOURS DU BULL-TERRIER  
Dans la salle de l'établissement portant le numéro 151 de la rue des Poètes, le Bull Terrier Lillois avait organisé hier un concours-championnat comprenant deux catégories.

Ici aussi fut grand le nombre des assistants et le succès qu'obtinrent les épreuves dont voici les résultats.

Ire catégorie. — Four chiens pesant moins de dix kilos : 1<sup>er</sup> prix, Tip, à M. Hollar, du Filon, à M. Six, ratman du Bull Terrier Lillois, 2<sup>e</sup> prix, Olga, à M. Luce, 3<sup>e</sup> prix, Bobette, au même ; 4<sup>e</sup> prix, Fox, à M. Gontier ; 5<sup>e</sup> prix, Ajax, à M. Luce.

En 2<sup>e</sup> catégorie. — Chiens pesant plus de dix kilos : 1<sup>er</sup> prix, Tip, à M. Hollar, du Filon, à M. Six, ratman du Bull Terrier Lillois, 2<sup>e</sup> prix, Black, à M. Lefebvre ; 3<sup>e</sup> prix, Frine, à M. Pollé ; 4<sup>e</sup> prix, Bol, à M. Favier ; 5<sup>e</sup> prix, Oira, à M. Lemaire.

Un blaureau fut aussi mis sous la dent du chien Ly, des Chasseurs d'Armentières, qui lutta sans succès pendant cinq minutes contre le hôte des « ratiers » prochains.

Comme à l'Hippodrome, procès-verbal fut dressé par la police, et protestation de la part des organisateurs prévenus seulement de l'interdiction, samedi soir.

A CALAIS  
Un garçon de recettes dévalisé  
Un voleur enlève en pleine rue, la sacoche d'un garçon de recettes trop confiant.

Avant-hier matin vers 11 heures un garçon de recettes au service de la maison Marx, commissionnaire en tulipes, 27, rue du Général-Guany, sortait de l'hôtel de la Société Générale, où il était allé toucher mille francs pour le compte de son patron, lorsqu'il fut accosté par un inconnu portant beau, mais paraissant étranger à la ville.

L'inconnu, avec force formules de politesse, pria l'employé de lui indiquer où était à Calais le bureau de l'Assistance publique. En même temps il racontait à son compagnon qu'il venait de faire de gros héritages, et qu'il désirait en faire profiter quelques œuvres philanthropiques et les services d'assistance publique des grandes villes.

L'employé, qui portait sous son bras la sacoche dans laquelle étaient enfermés les mille francs touchés à la banque, prêtait grande attention au récit de l'inconnu et il ne fit pas grandes difficultés quand celui-ci lui demanda de l'accompagner un bout de chemin.

Il consentit à se détourner et à ramener par le boulevard Lafayette jusqu'à la rue d'Orléans.

L'employé s'appretait à quitter son compagnon occasionnel, quand ce dernier remarquant la pharmacie Durie le pria de vouloir bien y entrer et d'acheter pour lui une boîte de pastilles. Il donna même à cet effet une pièce de deux francs à l'employé qui, trop confiant, consentit à remettre sa sacoche à l'inconnu pour qu'il l'ait pendant qu'il entrerait à la pharmacie.

Il faisait état d'être établi que peu scrupuleux employé avait conservé des relations avec sa première épouse, dont il a une fille, aujourd'hui âgée de 20 ans, sur le point de se marier.

Quand l'emploi fut constaté, la police fut immédiatement prévenue, mais les poursuites, faites en toute hâte, notamment aux abords de la gare, n'aboutirent pas : le voleur était déjà loin.

On le recherche activement.

A DORIGNIES  
Grandiose Manifestation Socialiste  
La manifestation que nous avions annoncée a eu lieu dimanche. Elle a été absolument grandiose. Le citoyen Basty, député du Pas-de-Calais, fut reçu à la gare du Nord par une foule de camarades et plusieurs manifestants.

Le cortège se rendit au Salon du Bal Volant.

Les citoyens Goniaux, député du Nord, et Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord, y prirent la parole. Puis, Basty parla longuement de l'action syndicale et des réformes ouvrières. Il fut vigoureusement applaudi par les 1500 personnes présentes.

Le cortège se rendit au Salon du Bal Volant.

Les citoyens Goniaux, député du Nord, et Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord, y prirent la parole. Puis, Basty parla longuement de l'action syndicale et des réformes ouvrières. Il fut vigoureusement applaudi par les 1500 personnes présentes.

Le cortège se rendit au Salon du Bal Volant.

Les citoyens Goniaux, député du Nord, et Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord, y prirent la parole. Puis, Basty parla longuement de l'action syndicale et des réformes ouvrières. Il fut vigoureusement applaudi par les 1500 personnes présentes.

Le cortège se rendit au Salon du Bal Volant.

Les citoyens Goniaux, député du Nord, et Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord, y prirent la parole. Puis, Basty parla longuement de l'action syndicale et des réformes ouvrières. Il fut vigoureusement applaudi par les 1500 personnes présentes.

Le cortège se rendit au Salon du Bal Volant.

Les citoyens Goniaux, député du Nord, et Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord, y prirent la parole. Puis, Basty parla longuement de l'action syndicale et des réformes ouvrières. Il fut vigoureusement applaudi par les 1500 personnes présentes.

Le cortège se rendit au Salon du Bal Volant.

Les citoyens Goniaux, député du Nord, et Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord, y prirent la parole. Puis, Basty parla longuement de l'action syndicale et des réformes ouvrières. Il fut vigoureusement applaudi par les 1500 personnes présentes.

Le cortège se rendit au Salon du Bal Volant.

Les citoyens Goniaux, député du Nord, et Quintin, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs du Nord